

Droits de la personne

Je suis navrée que le centre en question doive reprendre la question là où le gouvernement l'a laissée. C'est de la pure démenche de laisser entendre que l'établissement de ce centre pourrait avoir la moindre répercussion sur le respect des droits de la personne dans le monde avec un budget de 1 million de dollars. À qui essayons-nous de le faire croire? On veut plaisanter avec un budget aussi minuscule. Après avoir réduit l'aide à l'étranger que nous avons promise et être revenus sur nos promesses d'augmenter cette aide en fonction du produit intérieur brut, voilà que nous régressons dans un domaine où le Canada faisait auparavant figure de chef de file.

Je ne sais pas exactement quel serait le meilleur emplacement pour le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. C'est peut-être Montréal. Toutefois, il me semble que le gouvernement a pris cette décision comme il en a pris déjà tant d'autres, en refusant de se fonder sur l'expérience et les connaissances de grands spécialistes dans le domaine. Le Canada est le seul pays au monde à avoir remporté un prix pour la défense des droits de la personne en reconnaissance de la générosité dont nous avons fait preuve, en tant que nation, en accueillant chaleureusement les réfugiés vietnamiens. Nous sommes le seul pays au monde qui ait reçu un tel honneur.

Il ne fait aucun doute que nos antécédents et notre dossier dans ce domaine sont éloquentes, mais il ne faudrait pas pour autant décider, de façon arbitraire, que le centre devrait être établi à Montréal, quand on peut probablement faire valoir des arguments tout aussi valables en faveur d'Ottawa. L'Institut des droits de la personne, où j'ai pu me procurer de nombreux renseignements à l'époque où j'étais critique en cette matière, est situé sur le campus de l'Université d'Ottawa avec qui il entretient des liens étroits.

[Français]

Je ne peux pas dire, monsieur le Président, si Ottawa est le bon centre ou si c'est Montréal. Lorsque nous considérons les droits de la personne, nous devons au moins considérer le centre qui serait le mieux organisé pour construire une bonne politique de droits humains internationaux au lieu de faire du chantage, ce que fait actuellement le gouvernement sur toute question politique: il ne décide pas sur les faits, il décide sur la politisation.

Monsieur le Président, c'est malheureux que, encore une fois, lorsqu'on parle de droits de la personne, des droits qui sont tenus le plus profondément au coeur de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, à ce moment-là, le gouvernement veuille encore jouer à la politique.

Je ne peux pas dire, par exemple, si Montréal serait peut-être le meilleur centre. Mais au moins, nous devons l'étudier afin d'avoir un organisme, un centre international, qui fonctionnera bien avec un million de dollars, mais ce n'est pas possible, c'est vraiment ridicule et c'est même une autre promesse conservatrice qui ne veut rien dire.

Alors, à ce moment-là, je me demande s'il y a des néo-démocrates qui peuvent nous dire de quelle façon la ville de Montréal a été choisie? J'aimerais demander aux conservateurs s'ils peuvent nous donner des exemples, si c'est une bonne décision. Moi, je suis la première à l'appuyer. Mais juste pour dire: Bon! Cela va aller à Montréal parce qu'on va perdre les élections à Montréal si on ne fait pas grand-chose. Ce n'est pas suffisant,

monsieur le Président, c'est du chantage, et les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent pas être achetés.

● (1720)

[Traduction]

C'est pourquoi je voudrais que le gouvernement me le dise. A-t-on fait une étude sur l'emplacement de ce futur centre des droits de la personne? Les droits de la personne sont fondamentaux et nous nous en servons comme d'un jouet préélectoral, nous essayons d'en tirer les meilleurs avantages politiques possibles. C'est malheureusement l'attitude caractéristique que le gouvernement a adoptée sur un trop grand nombre de questions. Pour ma part, la question fondamentale des droits de la personne est trop importante pour servir d'appât préélectoral.

M. Nystrom: Monsieur le Président, la députée est toujours intéressante à écouter et elle est très logique d'habitude. Elle reproche au gouvernement de se montrer cynique en proposant de créer un institut ici et là. Je me demande si elle appliquerait le même raisonnement à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité créé à la fin de l'ère Trudeau, en 1984, lorsque le parti libéral s'est rendu compte qu'il avait de graves difficultés à Ottawa? L'ancien chef du NPD de l'Ontario, Michael Cassidy, revenait pour se présenter dans Ottawa-Centre. Le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) est allé trouver le premier ministre pour lui dire «Avec le retour de Cassidy, nous allons perdre». Les libéraux ont perdu le siège.

La députée dirait-elle que c'était la même chose alors, que c'était une manœuvre cynique du gouvernement Trudeau qui en 1984 créait un institut ici et là? Applique-t-elle le même raisonnement à M. Trudeau que celui qu'elle applique à mes collègues d'en face? Je voudrais connaître la réponse à cette question.

Mme Copps: Que sont devenus les libéraux en 1984?

M. Nystrom: Ils ont connu la défaite.

Mme Copps: De toute évidence, les gens ont reçu un message. Ils voulaient un changement, ils ont voté pour le changement. Je ne crois pas que M. Trudeau ait de leçon à recevoir de quelque député que ce soit sur les questions des droits de la personne, de la paix et de la sécurité. Quand il était premier ministre du Canada, nous étions respectés dans le monde entier. Nous n'implorions pas servilement le président des États-Unis de nous jeter des miettes pour survivre au chaos économique mondial.

Je ne me laisserai pas faire la leçon par le NPD sur la politique libérale en matière des droits de la personne avant 1984. Je crois, cependant, que des gestes faits dans les derniers jours du gouvernement libéral ne correspondaient pas à notre tradition de politique forte sur les droits de la personne. C'est pourquoi nous avons été défaits.

Le NPD a ceci de mystérieux. Il y a quelques minutes, le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) se reportait à 1970 et à la Loi sur les mesures de guerre. Il revient maintenant à 1984. Quand le NPD défendra-t-il ses propres politiques et cessera-t-il de remâcher ce qui s'est passé il y a vingt ans? Je pourrais probablement déterrer des faits concernant Aggie McPhail, et je le ferai si cela lui fait plaisir. Nous parlons de 1988, de nos projets pour l'avenir et de ce que nous ferons quand nous formerons le gouvernement. Je voudrais que le NPD aborde les questions du même point de vue positif au